

| CONSEIL NATIONAL DE L'UDI

Relever
l'**Europe.**
Élever notre
horizon.

udi

LE CENTRE ET

LA DROITE DE PROGRÈS

Sommaire

1. RETROUVER L'ESPRIT ET LE SOUFFLE DES PÈRES DE L'EUROPE	3
2. EN FINIR AVEC LES HYPOCRISIES NATIONALES ET FAIRE REPARTIR LE MOTEUR EUROPÉEN	4
3. FÉDÉRER LES POLITIQUES AUTOUR DE PROJETS STRUCTURANTS	5
4. FORGER UNE EUROPE FÉDÉRALE MOTRICE	7
5. BÂTIR UNE EUROPE PLUS INTÉGRÉE ÉCONOMIQUEMENT	10
6. FAIRE DE L'EUROPE UNE ZONE COMMERCIALE CAPABLE DE FAIRE JEU EGAL AVEC LES SUPERPUISSANCES.....	12
7. PROMOUVOIR UNE EUROPE ENFIN SOCIALE	14
8. RÉPONDRE COLLECTIVEMENT AUX MENACES POUR NOTRE SÉCURITÉ	16
9. PRÉVENIR ET MAÎTRISER LES ENJEUX MIGRATOIRES	18
10. FORGER L'EUROPE DE LA DÉFENSE	19
11. CONSTRUIRE UNE EUROPE NUMÉRIQUE, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION	21
12. FAIRE RAYONNER L'EUROPE ET LES VALEURS QUI L'IRRIGUENT ..	23
13. GARANTIR LA QUALITÉ ALIMENTAIRE ET SANITAIRE	25
14. ACCOMPAGNER LES MUTATIONS DU MONDE AGRICOLE	26
15. FAIRE DE L'ENVIRONNEMENT UNE URGENCE PRIORITAIRE EUROPÉENNE	27
16. DÉVELOPPER DES TRANSPORTS MODERNES ET DÉCARBONÉS	29
17. BÂTIR UNE STRATÉGIE DE CO-CROISSANCE ENTRE L'EUROPE ET L'AFRIQUE	31

1. RETROUVER L'ESPRIT ET LE SOUFFLE DES PÈRES DE L'EUROPE

Après avoir connu les guerres et les barbaries, l'Europe s'est reconstruite en inventant un modèle unique de coopération entre nations. Ce modèle a apporté la plus longue période de paix sur notre continent et a permis un niveau de développement économique rarement atteint dans son histoire. Ces deux bienfaits ont contribué à l'effondrement des dictatures communistes de l'empire soviétique par le soulèvement des peuples qui aspiraient à notre modèle.

Malheureusement, depuis la chute du mur de Berlin, les dirigeants européens, à Bruxelles comme à la tête de chaque pays, n'ont pas voulu ou su redonner du sens et de l'ambition à la construction européenne. Alors que la fin de la guerre froide ouvrait la période de la mondialisation et de ses bouleversements essentiels pour nos économies et nos modes de vie, le projet européen a disparu s'effaçant derrière un culte déraisonnable de la « concurrence libre et non faussée », qui est aux antipodes de la vision initiale des pères fondateurs de l'Europe.

2. EN FINIR AVEC LES HYPOCRISIES NATIONALES ET FAIRE REPARTIR LE MOTEUR EUROPÉEN

Au lieu d'éclorre comme la puissance qu'elle devrait être, l'Europe se recroqueville et s'étouffe, prisonnière de ses contradictions.

Les gouvernements nationaux brandissent l'Europe comme le bouc-émissaire à bon compte de leurs propres échecs. Chaque fois qu'une mesure impopulaire est prise, c'est la « faute à Bruxelles », cet argument devant faire oublier que la plupart du temps, les décisions sont prises à l'unanimité des exécutifs des États membres. Peu de choses s'imposent aux États, et l'entité bruxelloise qui déciderait contre la volonté des gouvernements nationaux est un fantasme.

Depuis trente ans, les chefs d'État ont **imputé leurs échecs collectifs à « trop d'Europe »**, alors que bien souvent **c'était parce qu'il n'y avait pas assez d'Europe » que nous avons échoué.**

De petites lâchetés en grands renoncements, les dirigeants nationaux ont détissé un demi-siècle de construction européenne, laissant l'image du plus beau projet porté sur notre continent au XXème siècle s'écorner, de mois en mois, auprès des citoyens européens.

Pourtant l'Europe est notre seule arme pour retrouver notre indépendance et notre souveraineté face aux grandes puissances mondiales.

Il est temps de rappeler à nos concitoyens qu'une partie de notre destin national se joue sur le théâtre européen. **Face aux diktats économiques des superpuissances, aux menaces pour notre sécurité, au changement climatique, à la dépendance énergétique ou aux migrations, les réponses strictement nationales sont inopérantes.**

Il est temps d'inverser la charge des responsabilités et de montrer que **les europhobes qui prônent le repli souverainiste sont ceux-là même qui creusent le tombeau de notre souveraineté et qui bradent notre modèle de société.**

Face au repli, aux nationalismes de droite et de gauche, aux populistes qui caricaturent l'Europe en père Fouettard, c'est le rôle des démocrates du centre et de la droite de progrès de relever ce projet fédéraliste.

3. FÉDÉRER LES POLITIQUES AUTOUR DE PROJETS STRUCTURANTS

L'Europe a besoin de projets fédérateurs. Nos États ont besoin d'élever leur horizon.

Citoyens européens, nous avons besoin d'un approfondissement de l'Union politique, d'une véritable mutualisation de nos moyens, d'une gouvernance forte et démocratique.

L'Europe ne peut répondre aux grands défis qui se présentent à elle que si elle sort de son carcan de libre-échange économique, de ses problématiques comptables, de ses quotas et de ses règlements pointilleux en élevant ses ambitions.

Nous voulons bâtir une Europe audacieuse, capable de nous protéger d'un monde chaque jour plus instable, porteuse d'un projet d'avenir.

L'Europe est face à un problème énergétique ? Traitons-le à l'échelle fédérale. L'Europe fait face un problème de compétitivité vis-à-vis d'un nombre croissant de pays en plein essor ? Abordons-le à l'échelle européenne. Nous avons un modèle social européen à défendre dans un marché mondialisé ? Préservons-le au travers du poids de la superpuissance que l'Union se doit d'être.

L'Europe n'a pas été construite pour accompagner l'OMC et la libéralisation du monde. Elle n'a pas été conçue pour que nous nous laissions déposséder de nos technologies de pointe.

Valéry Giscard d'Estaing le répète avec autorité depuis de nombreuses années. Il nous fait créer deux cercles bien distincts : une « Europe Puissance » et une Europe simplement géographique. La première devant bâtir un socle de valeurs communes et accepter des partages de souveraineté. La seconde se contenant d'être un espace de libre-échange qui fixe les règles de concurrence interne de ses membres afin de garantir l'équité entre les citoyens européens.

Les enjeux de demain seront, bien entendu, ceux de la sécurité et la question des flux migratoires, mais ils seront tout autant ceux de la recherche, de l'innovation et de la connaissance. Nous sommes, en effet, en concurrence avec la Chine, l'Inde, les États-Unis et la Russie sur notre capacité à développer de nouvelles technologies dont dépend toute la production industrielle.

Pour avancer face aux grands enjeux, nous avons donc besoin d'une « équipe Europe » avec des élus européens qui portent cette ambition européenne sans demi-mesure.

La construction européenne a permis de concrétiser un projet de paix sur notre continent meurtri par des siècles de guerre. **L'heure est venue d'organiser les conditions d'une sécurité et d'une prospérité partagées par tous dans un monde inexorablement ouvert.**

DOCUMENT
DE TRAVAIL

4. FORGER UNE EUROPE FÉDÉRALE MOTRICE

Le fédéralisme européen fait partie intégrante de l'ADN de notre famille politique.

Héritiers des pères fondateurs, **le centre et la droite de progrès portent une responsabilité particulière, celle de réhabiliter le projet européen que nos dirigeants ont contribué à éteindre depuis trente ans.** Il est de notre responsabilité de réveiller la flamme européenne.

Depuis sa création, et dans la continuité idéologique des sensibilités qui la composent, l'UDI réaffirme son attachement viscéral à la construction européenne et défend une « Europe puissance » pour peser face aux géants du monde.

L'Europe **doit sortir des petits bricolages politiques et institutionnels qui fragilisent l'édifice par la déconnexion de ses instances avec les citoyens européens** qu'ils ne représentent plus. Telle est la première cause du manque de légitimité des institutions de l'Europe.

L'Europe doit redevenir accessible aux citoyens. C'est en allant les convaincre de l'enjeu d'une construction européenne que les citoyens prendront conscience de leur place au sein de l'Union.

Instaurer plus de démocratie en Europe impliquera de dépasser les égoïsmes nationaux en acceptant, enfin, de déléguer plus de compétences à des institutions réellement fédérales et réellement démocratiques.

A notre sens, plus de fédéralisme ne signifie pas moins de contrôle démocratique. Tout au contraire, c'est par des institutions européennes réellement légitimes que les citoyens européens seront représentés.

La première condition du succès de l'Europe est donc de **réinventer un modèle démocratique avec des pouvoirs mieux contrôlés, mais néanmoins plus forts et capables de prendre des décisions.** C'est le prix du nécessaire rebond européen, car les États membres tergiversent et reportent les réformes de fonctionnement depuis trois décennies.

Il faut **clarifier, simplifier et moderniser le cadre réglementaire européen** pour plus d'efficacité.

Pour être efficace, l'Europe doit s'articuler autour d'un véritable système fédéral, à la fois souple et flexible pour relier et intégrer les politiques européennes.

Le projet fédéral a reculé ces trente dernières années parce qu'au lieu d'assumer leurs responsabilités, les États membres ont rejeté la faute de leurs échecs collectifs sur les institutions européennes ; alors même que c'est le plus souvent parce que les institutions fédérales n'avaient pas les moyens de coordonner des politiques à l'échelle européenne que celles-ci ont échoué.

Imagine-t-on chaque État américain affronter isolément les questions migratoires sans mettre en commun leurs moyens pour une sécurité commune de leurs frontières ? Il en est de même pour l'Europe. Les échecs sont venus, le plus souvent, d'une absence de mutualisation des moyens plus que d'une trop grande intégration.

Le fédéralisme européen n'est pas une utopie, il est, au contraire, notre dernière chance de peser dans le monde qui se dessine.

Pour défendre leur souveraineté, les États membres doivent fédérer les prérogatives nationales qu'ils ne sont plus en mesure d'exercer efficacement pour protéger leurs concitoyens. Dans de nombreux domaines, comme la défense, la sécurité, les migrations, le climat ou l'économie numérique, **l'échelon européen est désormais le seul pertinent pour s'élever au niveau des superpuissances.**

En repoussant le projet fédéral, les pays se spécialisent, se différencient, deviennent hétérogènes avec des niveaux de vie divergeant eux-mêmes sources d'inégalités insupportables et de concurrence déloyale entre les populations des États-membres.

Nous voulons bâtir une Europe fédérale, recentrée sur quelques projets pour nous protéger des effets de la mondialisation, défendre nos intérêts face aux superpuissances et préserver nos modes de vie et nos valeurs.

Les conditions d'un bond fédéral à 28 États ne sont, bien entendu, pas réunies. Et les pays dont l'ambition européenne se limite à la constitution d'une vaste zone de libre-échange n'ont évidemment pas vocation à participer à cette nouvelle étape.

Cette Europe fédérale doit associer les quelques États qui veulent et peuvent partager ce projet unificateur, tout en restant ouverte à ceux qui souhaiteraient le rejoindre, sans altérer sa dynamique.

Il doit être clarifié car il y a désormais besoin de deux niveaux d'intégration européenne clairement différenciés : l'un qui existe favorisant les échanges à 28 ; l'autre qui aura pour ambition de donner à nos pays fédérés les moyens d'affronter à armes égales les évolutions du monde pour ne plus les subir et retrouver une souveraineté européenne protectrice de nos modes de vie.

Cette Europe politique et démocratique peut prendre consistance – comme dans tous les États fédéraux – par la **création d'une deuxième chambre au Parlement européen** chargée, comme le Bundesrat, de représenter les États et d'assurer une synergie garantissant que les décisions européennes respecteront les spécificités nationales.

DOCUMENT
DE TRAVAIL

5. BÂTIR UNE EUROPE PLUS INTÉGRÉE ÉCONOMIQUEMENT

L'Europe économique est aujourd'hui une réalité très imparfaite.

En premier lieu, nous devons bâtir une union monétaire avec des stratégies coopératives et coordonnées afin que la financiarisation n'engendre pas plus d'inégalités entre les États membres.

Le pouvoir économique européen que nous souhaitons créer doit **remettre à plat le système budgétaire pour organiser une solidarité plus large entre les États membres.**

Parce qu'une zone monétaire unifiée ne peut fonctionner sans coordination des politiques économiques, l'Europe doit franchir un nouveau palier d'intégration en créant un **Ministère de l'Économie des Finances de la zone euro** doté des moyens de mettre en œuvre les orientations économiques.

Interlocuteur permanent de la Banque centrale européenne en matière de stratégie monétaire, ce Ministère serait également **compétent pour définir la politique industrielle, énergétique et commerciale de la zone.**

Pour redonner une ambition économique à notre continent, le budget européen ne peut plus être conçu comme une variable d'ajustement des budgets nationaux. En effet, les droits de douane perçus aux frontières extérieures qui constituent les seules ressources propres de l'Europe, ne représentent que 10% des besoins de financement. Les 90% restants sont couverts par les contributions versées par les États membres.

Les paramètres de ressources propres devront être réformés pour **faire du budget un outil de ressources communes d'investissement et de progrès apte à créer de la valeur ajoutée**, mais également comme un outil de protection permettant à l'Union de résister aux aléas, pas seulement économiques et financiers, de plus en plus nombreux. En effet, l'Europe est dépourvue lorsque se produisent des imprévus ou des crises. Aujourd'hui, l'organisation institutionnelle ne permet pas à la zone euro d'apporter aux pays membres **l'adaptabilité que nous attendons d'une union monétaire.**

Le Conseil des ministres des finances européen qui est aujourd'hui chargé de prendre des initiatives sur le plan économique manque cruellement d'efficacité.

Par exemple, le **dumping social et fiscal** auquel se livrent entre eux les États membres **constitue une violation flagrante de l'esprit même de solidarité sur lequel l'Union**

européenne s'est construite. Plus grave, il fausse le fonctionnement du marché intérieur. **Les législations nationales doivent donc être harmonisées.**

Les modèles fiscaux nationaux sont évidemment hétérogènes, mais la mission de l'Europe est d'**avancer vers un modèle social et fiscal commun en mettant en œuvre un agenda en dix ans d'harmonisation pour éviter le dumping.**

En matière fiscale, nous devons mettre en place, sur le modèle du serpent monétaire qui limitait les fluctuations entre les monnaies dans les années 1970, un **serpent fiscal définissant des assiettes standardisées et des bornes entre lesquelles les principaux taux d'imposition nationaux seront susceptibles de fluctuer**, comme cela existe déjà en matière de fiscalité indirecte (TVA notamment) en **les appliquant urgemment à la fiscalité directe des entreprises** (impôt sur les bénéfices).

L'Europe doit également se doter d'une politique d'appui pour opérer les convergences et les simplifications nécessaires. Pour que cette mission puisse réussir, elle doit être accompagnée d'un **transfert des fiscalités nationales vers la fiscalité européenne, dans lequel l'augmentation des prélèvements obligatoires européens sera symétriquement plafonnée au montant de l'allègement des prélèvements au plan national.**

Dans cette perspective d'intégration fiscale européenne, il faut imaginer la mise en œuvre d'**une assiette commune d'impôt sur les bénéfices des entreprises.**

La réglementation européenne qui interdit aujourd'hui à un investisseur institutionnel (BPI, fonds, banques etc.) d'investir dans une entreprise dont les fonds propres sont inférieurs à 50% du capital social doit être revue pour ne pas pénaliser nombreuses start-up qui constituent un tissu économique dynamique d'en bénéficier.

Le Mécanisme Européen de Stabilité doit être transformé en un véritable **Fonds Monétaire Européen pour être en mesure de soutenir la stratégie économique de la zone euro.**

6. FAIRE DE L'EUROPE UNE ZONE COMMERCIALE CAPABLE DE FAIRE JEU EGAL AVEC LES SUPERPUISSANCES

Une Europe fragmentée ne peut pas tenir devant la concurrence globale.

L'Union européenne ne peut être esclave de mesures de rétorsion américaines comme nous l'avons vu sur l'acier et sur l'aluminium.

De même, les exemples du CETA et TAFTA démontrent que nous devons revoir notre doctrine pour **rendre publiques et transparentes les négociations entre l'Union et ses partenaires**. En effet, actuellement, seule la Commission négocie sur la base d'un mandat qui lui est confié par les 28 au sein du Conseil européen. L'Europe doit **redéfinir les règles des négociations commerciales**.

En effet, nous devons **créer une agence européenne commerciale chargée de mieux défendre les intérêts économiques et commerciaux européens**. Elle serait chargée de développer et mettre en œuvre une **stratégie de défense commerciale face aux comportements agressifs ou non coopératifs des grandes puissances** mais aussi de piloter les marchés publics. Cette agence associerait les parlementaires européens, les États membres et la société civile économique.

Cette agence serait également chargée de **réformer le fonctionnement du fonds européen d'ajustement à la mondialisation pour accompagner les délocalisations** et adapter le fonctionnement de ce fonds à destination des PME et des ETI en plus des grandes entreprises

Nous devons **mettre en place une TVA européenne** (qui serait alourdie pour les entreprises non vertueuses en matière environnementale) pour faire peser plus sur les importations, plutôt que sur les salariés européens les coûts. Compte tenu de l'importance des échanges économiques avec les autres continents, une telle mesure serait de nature à **protéger le marché européen en encourageant le « made in Europe »**. **En outre, ces nouvelles ressources propres donneraient des marges budgétaires à l'Union pour intervenir** dans des champs d'action économique.

De surcroît, **nous proposons que 2% de la TVA soit transféré à l'Union européenne**. Cette partie affectée permettrait de renforcer l'autonomie fiscale tout en redonnant sa dimension communautaire à la partie recettes du budget de l'Union.

Face aux plateformes des géants américains comme Google, Facebook, Amazon ou Netflix, les États ne sont plus suffisamment armés en matière fiscale, notamment parce qu'il n'existe pas de marché européen. Quand une start-up américaine dispose immédiatement d'un marché unifié de près de 350 millions de consommateurs, l'Europe est une mosaïque de marchés nationaux avec des règlements hétérogènes et des spécificités culturelles toutes différentes.

Dans une économie qui se digitalise à travers des plateformes délocalisées excellent dans l'optimisation et se jouant des frontières, c'est toute la matière fiscale qui menace de s'évaporer des États. Il faut donc **mettre en œuvre une taxation des géants du numérique (GAFA et BATX) et établir une assiette fiscale commune**.

En effet, aujourd'hui, la facturation des services en ligne et les mécanismes d'érosion de bases fiscales, comme le versement de redevances, conduisent à faire échapper une large partie des profits réalisés par ces géants à l'imposition qui serait due s'ils étaient totalement localisés dans les pays où ils sont générés. C'est un problème majeur d'équité. Nous proposons donc la **création d'un statut fiscal d'établissement stable virtuel**. Ce système permettrait de taxer, sans le prérequis d'une installation fixe, une interaction électronique afin que ces entreprises soient taxées là où elles réalisent des profits et pas seulement dans les pays où elles ont établi leur résidence fiscale.

7. PROMOUVOIR UNE EUROPE ENFIN SOCIALE

Nous souhaitons promouvoir une Europe plus sociale pour qu'intégration européenne se conjugue avec de meilleures conditions de vie et de meilleurs parcours professionnels. Pour cela, l'Europe doit tendre rapidement vers **plus de convergences en matière de normes sociales** et garantir une mobilité équitable.

Corollaire de la libre circulation, **l'Europe doit garantir une mobilité équitable en se dotant de politiques transversales d'investissement dans le capital humain** (éducation, formation, accompagnement et protection sociale).

Nous devons adopter, au niveau européen, une **taxe commune sur les mouvements financiers** qui alimentera les caisses de sécurité sociale des États membres de l'Union. Ainsi, nous proposons l'instauration d'une **taxe de 0,1% sur les transactions de titres** (actions et obligations).

Pour que le principe d'un socle européen des droits sociaux soit enfin effectif, une **Charte européenne des droits sociaux constituera ce socle de droits contraignants** afin de consacrer une **protection médicale garantie**, un **droit à la formation**, un **salairé européen plancher**, des **normes de qualité de l'emploi**, la **sécurisation des parcours de transition de vie**.

En outre, afin qu'élever les droits des citoyens européens, nous proposons la **généralisation au niveau européen d'un système de couverture médicale de base en créant une CMU européenne**.

Par ailleurs, l'harmonisation des droits devra permettre la **création d'un guichet unique avec une ouverture de droits unique et un numéro de sécurité sociale unique**, ce qui permettrait en outre de mieux lutter contre la fraude sociale.

Dans cet esprit, un **mécanisme central de financement de l'assurance chômage devrait être instauré** (qui pourrait être **complémentaire, dans un premier temps, de l'assurance nationale**).

Parallèlement – et de manière continue – **la politique des prélèvements sociaux et des couvertures sociales devra être également harmonisée progressivement en quinze ans**, entre les pays de la zone euro.

Sans attendre, afin d'éviter que la libre circulation des salariés n'accroisse un dumping social inacceptable, **les salariés et les entreprises qui travaillent dans un pays de**

l'Union devront cotiser et bénéficier des protections dans le pays où s'exerce leur activité.

La directive sur les travailleurs détachés devra être totalement revue selon des critères de simple bon sens : dans un même pays, à travail égal, salaire égal et, surtout, cotisations sociales égales.

Pour réussir cette intégration sociale européenne ambitieuse, **une Agence européenne du travail dotée d'un véritable pouvoir de contrôle devra être créée.** Compte tenu du nombre sans cesse croissant de travailleurs circulant au sein de l'Union, il est en effet impératif de **coordonner les systèmes d'inspection du travail des États membres.** Cette Agence servirait également de médiateur en cas de différends entre les autorités du travail des États membres et permettrait de **s'attaquer réellement, au niveau européen, des entreprises « boîtes aux lettres »** qui se domicilient fictivement dans un État dans le seul but d'y payer moins de cotisations sociales.

Enfin, le **dialogue social entre partenaires sociaux, au niveau européen,** devra également être renforcé pour accompagner l'évolution des normes sociales en matière de travail.

8. RÉPONDRE COLLECTIVEMENT AUX MENACES POUR NOTRE SÉCURITÉ

Nous avons besoin d'une Europe mieux axée sur l'action extérieure et sur la sécurité intérieure alors que la construction européenne a reposé sur un paradoxe : son espace de libre circulation a été bâti sans que des règles communes ou des mécanismes intégrés de gestion ne soient conçus.

Face aux dangers et aux défis auxquels nous devons faire face, nous devons être à la hauteur de nos responsabilités et être conscients qu'isolés nous serons impuissants. L'Europe doit être notre glaive, tout autant que notre bouclier. **Seule une « Europe puissance », assumée y compris militairement pourra préserver l'idéal humaniste qui forge l'identité communes des citoyens européens.**

Les clauses de solidarité et d'assistance mutuelle entre les États, notamment en cas d'attaque terroriste, telles qu'elles ont été adoptées dans le Traité de Lisbonne, doivent être mises en œuvre sans délai.

Mais il faut aller plus loin car les menaces ont évolué. Les principaux États européens doivent **mettre progressivement en commun les armées pour instaurer une réelle politique de défense commune** et aller encore vers plus de coopérations renforcées.

Contre les menaces intérieures, l'Europe doit se donner les moyens de **devenir un véritable espace de sécurité commun en harmonisant la coordination des services et le traitement des données.**

Qu'il s'agisse du terrorisme ou du grand banditisme, les enjeux de sécurité intérieure dont le cadre déborde évidemment les frontières nationales doivent impérativement trouver une réponse à l'échelon européen.

La simple coopération judiciaire ne suffit plus. Si l'Europe a fait un pas en direction d'un **Parquet européen**, il se concentre encore trop sur la fraude économique alors qu'il **doit être compétent pour engager des poursuites devant les juridictions pénales nationales et coordonner les procédures judiciaires** contre une délinquance et une criminalité qui se jouent des frontières, quand nos polices, elles, les subissent.

Parallèlement à la création de ce véritable Parquet européen, une **Police fédérale européenne habilitée à poursuivre les grands trafics et les criminels par-delà les frontières** des États membres devra être créée.

Cette police fédérale devra notamment **lutter prioritairement contre le trafic d'armes, aujourd'hui en plein essor**. Dans ce domaine, il faut absolument harmoniser les législations européennes mais aussi améliorer la coopération interétatique et travailler davantage avec Europol.

DOCUMENT
DE TRAVAIL

9. PRÉVENIR ET MAÎTRISER LES ENJEUX MIGRATOIRES

L'Europe est le premier continent d'immigration au monde.

L'Agence européenne des garde-côtes et garde-frontières doit voir ses moyens renforcés, tant au niveau humain qu'au niveau opérationnel. Frontex doit avoir des prérogatives plus larges et ne plus agir que comme simple coordonnateur. Il faut également, hors période de crise, **pérenniser le corps européen de garde-frontières.**

Le règlement de Dublin doit évoluer pour permettre la **création d'un Ministère européen des migrations et du droit d'asile avec des critères d'accueil cohérents et précis, fixés pour chacun des États membres en fonction de leurs capacités d'accueil.** Ce ministère coordonnera également une **politique unifiée du droit d'asile.**

Les réinstallations des demandeurs d'asile devront être coordonnées par une politique d'appui et de solidarité entre les États membres pour éviter les errances migratoires.

Le Code Schengen doit être amendé pour **permettre un meilleur encadrement de l'activation des clauses de sauvegarde face à une menace terroriste durable.** En outre, **la création d'un marché européen unifié des données devra permettre aussi bien leur sécurisation que la coopération entre services.**

10. FORGER L'EUROPE DE LA DÉFENSE

Comme au sein de son espace intérieur, l'Europe doit enfin se doter des moyens de **construire une autonomie stratégique et une coopération opérationnelle**.

Si l'Europe de la défense (politique de sécurité et de défense commune-PSDC) a déjà franchi des jalons majeurs avec par exemple, l'adoption de la Coopération Structurée Permanente, le lancement de l'Action Préparatoire en matière de R&T de défense, cette nouvelle dynamique européenne de défense ne fera sens que si les Etats membres et les institutions européennes prennent leur responsabilité et essaient ensemble de faire plus et mieux.

Ils doivent mettre en œuvre une feuille de route ambitieuse et concrète, donnant corps à une défense européenne qui devient de plus en plus primordiale face à l'instabilité géopolitique grandissante.

Pour les Etats, il s'agirait notamment de **faire un réel travail d'identification collective des lacunes capacitaires ainsi que d'abonder suffisamment et équitablement les nouveaux outils mis en place comme le Fonds Européen de Défense**.

Les Etats doivent aussi optimiser le processus décisionnel militaire européen pour lui donner les capacités de réagir plus rapidement et librement en cas d'urgence. Enfin, les règles d'engagement doivent être harmonisées pour devenir plus optimales.

Quant à la Commission européenne, elle pourrait avoir une véritable valeur ajoutée si, entre autre, elle **complétait les financements nationaux sur des sujets à forte valeur ajoutée européenne, incitait les États et les industriels à la coopération et contribuait à consolider les champions européens existants ou facilitait le lancement de nouveaux programmes en coopération structurants sans en complexifier la conduite**.

Au-delà, l'Union européenne devrait **se doter au plus vite des outils tant juridiques qu'institutionnels, qui lui permettraient d'affirmer ce que l'Europe puissance peut et doit être afin de sauvegarder nos intérêts essentiels de sécurité et notre autonomie stratégique commune**.

A cette fin, il faudrait promulguer une « **préférence européenne** » **assumée en matière de défense**, que ce soit pour les achats publics ou pour les dotations découlant des financements européens.

Par ailleurs, afin de faciliter la coopération opérationnelle à tous niveaux, il conviendrait de **créer un Commissariat Européen de Défense**. Seule en effet une entité commune au niveau fédéral permettrait une mutualisation des efforts de recherche, de développement et de production d'armements et mener de véritables stratégies industrielles à l'échelle de l'Union européenne.

Enfin, dans le même sens l'Europe doit se doter au plus vite d'une **industrie de défense européenne consolidée autour de grands champions européens**, à l'instar des Etats-Unis ou de la Chine.

Nous ne pourrions garantir une véritable autonomie stratégique européenne que si nous disposons d'une « **Base industrielle et technologique de défense européenne** » (**BITDE**) **consolidée**, compétitive et autonome. Elle seule est capable de fournir à nos forces armées les matériels dont elles ont besoin sur les théâtres d'opérations, sans avoir à dépendre du bon-vouloir de tel ou tel partenaire extra-européen.

L'Europe de la défense doit être conçue comme une véritable coopération opérationnelle. C'est bien ce qui donnera aux européens la capacité de peser sur la scène internationale pour défendre leurs intérêts et leurs valeurs.

Cette feuille de route pour la défense européenne promue par l'UDI, est d'autant plus une nécessité, qu'aucun Etat européen, même pas la France, n'a la capacité de répondre seuls à l'ensemble de ses besoins de défense.

La complémentarité au niveau européen s'impose ! La défense européenne n'est pas un choix, elle est une nécessité qui nous oblige, notre pays fait régulièrement appel à des soutiens extérieurs pour combler ses lacunes, principalement dans les domaines du renseignement et du transport stratégique.

Ce chemin doit trouver sa continuité logique dans une diplomatie européenne plus opérante. C'est pourquoi nous voulons proposer la **représentation directe de l'Union européenne au sein du Conseil de sécurité**, dans le cadre d'une réforme plus large de la Charte des Nations unies garantissant la représentation au Conseil sécurité des puissances émergentes mais également des organismes de coopération régionale tels que l'Union Africaine..

11. CONSTRUIRE UNE EUROPE NUMÉRIQUE, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Pour faire face aux grands enjeux d'innovation et de développement, l'Europe doit développer ses pôles de compétences et de recherche stratégique et scientifique pour **faire de notre continent un pôle d'excellence en s'appuyant sur le triptyque : enseignement, recherche et innovation.**

La Commission européenne doit **augmenter substantiellement le budget accordé aux sciences et aux technologies pour créer un espace européen de recherche** et favoriser les échanges entre les chercheurs européens.

Cette stratégie européenne doit s'appuyer sur les fleurons mondiaux, de nombreux pays européens étant précurseurs dans des domaines spécifiques. Ces atouts doivent être exploités en créant des pôles de recherche et de développement permettant à des chercheurs de tous les pays européens d'en bénéficier.

L'Union doit se doter de « CNRS européens ».

Nous devons favoriser la recherche sur les moyen et long termes pour rattraper le retard accumulé sur les États-Unis et la Chine, notamment, en matière de technologies et de numérique et favoriser une politique européenne plus cohérente et intégrée concernant les nouvelles technologies.

Cette politique de recherche doit être adossée à une véritable politique industrielle européenne qui tienne compte des intérêts économiques des pays membres.

Pour en finir avec nos règles juridiques internes qui entravent nos moyens d'action, face aux mastodontes de la technologie, **une programmation triennale associant tous les acteurs devra dessiner la vision stratégique des besoins prévisionnels et drainer des programmes de recherche et d'innovation**, de formation, de financements, de services publics et d'infrastructures.

Dans cet esprit, la politique de rapprochement fiscal européenne devra également être incitatrice. **Les incitations fiscales destinées au développement devront être adossées à une politique de l'emploi, de la recherche, du développement et de la formation.**

L'industrie pharmaceutique, en particulier, devra être encouragée pour **bâtir une souveraineté européenne pharmaceutique.**

En matière numérique, l'Europe est malheureusement aujourd'hui reléguée au rang de témoin de la révolution digitale. **Les start-up doivent impérativement être encouragées par l'alimentation de fonds européens dédiés à l'innovation, en matière numérique, de robotique et d'intelligence artificielle**, afin de créer des «GAFAs» européens. L'Europe doit également accentuer les offres de formation dans le domaine du numérique.

Un **club des géants numériques européens** (comme Le Bon Coin, Qwant, OVH, Whaller etc.) doit être créé pour accompagner et porter les ambitions et les innovations numériques européennes.

Le développement des technologies numériques impliquent le développement corollaire de nouveaux droits pour nos concitoyens, au premier rang desquels le respect de leurs données personnelles. Il nous appartient d'**encadrer au niveau européen le traitement et les process de stockage des données personnelles** afin que les GAFAs s'adaptent à nos règles et non l'inverse. La RGPD est un premier pas qui témoigne que l'Europe peut véritablement avancer sur le traitement des données.

L'Union européenne doit développer sa propre politique de cybersécurité, pour endiguer ces nouvelles criminalités que les États ne peuvent affronter seuls. Nous devons **créer une véritable Agence de cybersécurité de l'Union avec des compétences étendues notamment en matière de recherche**.

Cette Agence aiderait les États membres à mettre en œuvre les directives et jouerait un rôle pivot dans la coopération opérationnelle et la certification de cybersécurité des technologies de l'information et des communications. **Les consommateurs devront avoir la garantie de la fiabilité des systèmes qui pilotent les infrastructures clés** (comme les réseaux d'énergie, les voitures connectées etc.).

12. FAIRE RAYONNER L'EUROPE ET LES VALEURS QUI L'IRRIGENT

Dans un monde à la fois plus global et plus hétérogène que jamais, **l'Europe a besoin de convergences entre ses citoyens sur un socle de valeurs communes capable de renforcer le sentiment d'appartenance.** Les Européens ont en partage un idéal social de progrès.

Nous prôtons l'instauration d'une carte d'identité européenne. Il est nécessaire de marquer une identité européenne commune, dans un continent où la liberté de déplacement et d'installation est censée être garantie. En outre, au niveau de la sécurité, cela simplifiera les démarches de contrôles d'identité (biométrie uniformisée).

Par les valeurs qui le fondent, **le projet européen est porteur d'un message à la fois universel et unique dans l'histoire de l'humanité.** C'est la raison pour laquelle il appartient aux Européens de mettre cette capacité de rayonnement sur la scène internationale en commun.

Au-delà des négociations commerciales, dont la conduite doit être réexaminée dans le sens d'une meilleure prise en compte des intérêts européens, **la politique étrangère commune nécessite que soient enfin définis de façon partagée les intérêts stratégiques de l'Union.**

Cette intégration passe également par la **mutualisation des moyens diplomatiques et consulaires.** En effet, s'il existe un Service européen pour l'action extérieure (SEAE), chaque État membre garde ses prérogatives en matière diplomatique. **Une meilleure coopération entre les services diplomatiques des États avec le SEAE est une nécessité.**

La relocalisation dans une même enceinte du SEAE et des ambassades sera, en outre, gage d'efficacité et d'économies.

Favoriser la création d'une conscience citoyenne européenne, c'est aussi donner une plus grande capacité aux Européens de lancer des initiatives, interpellier leurs représentants et engager des débats.

Il est nécessaire de mieux expliquer le rôle des institutions européennes et notamment du Parlement. Les maires, notamment peuvent avoir un rôle clé pour valoriser l'impact des politiques européennes dans leur commune.

L'Europe ne doit plus donner le sentiment d'être une machine impénétrable et imperméable. Les droits des citoyens doivent donc être renforcés et ils devront parallèlement être mieux informés sur ces droits.

De la même manière qu'Erasmus a favorisé l'intégration d'une conscience européenne pour les étudiants ayant bénéficié d'une diversité de parcours de formation favorisant les mobilités, **cette politique de formation européenne doit être étendue avec un ERASMUS + de l'apprentissage, mais également de l'ensemble des parcours scolaires.**

Pour lutter contre le sentiment d'éloignement des institutions européennes, des **Centres d'information sur l'Europe doivent être créés et mailler le territoire de l'Union avec la création de conseillers européens chargés de répondre et d'orienter la population**, les étudiants ou les entrepreneurs sur l'accompagnement et l'action européenne.

Pour que les fonctionnaires européens jouent le rôle dans ce maillage, ils doivent également être mobiles avec une obligation dans leur carrière de consacrer six mois à la présentation de leurs activités et de leur rôle.

Mais il est aussi de la responsabilité des États d'expliquer l'Europe par des campagnes de communication sur l'actualité du projet européen.

Par ailleurs, **un 'CSA européen » devra être créé pour assurer que les médias des États membres informent leurs concitoyens** – comme ils le font sur leur actualité gouvernementale, parlementaire et politique intérieure – **sur les travaux de la Commission et du Parlement européen parce que c'est un impératif démocratique.**

13. GARANTIR LA QUALITÉ ALIMENTAIRE ET SANITAIRE

Souvent moquées parce que trop souvent caricaturales, **les normes européennes devraient être une garantie de qualité pour les citoyens de l'Europe si elles sont définies avec bon sens.**

Cela est particulièrement nécessaire en matière de qualité sanitaire et alimentaire.

Pour coordonner cette harmonisation, **une Agence de sécurité sanitaire et alimentaire sera créée pour promouvoir la traçabilité et la qualité des produits et aliments.** Cette Agence veillera à l'amélioration du système de partage d'informations et à l'extension des plans coordonnés de contrôle. En effet, à ce jour, l'Agence européenne chargée de l'évaluation des risques alimentaires (EFSA) n'émet, au mieux, que des avis sans pouvoir de contrainte et reste malheureusement trop souvent silencieuse (comme sur le glyphosate).

En outre, **la traçabilité des produits importés au niveau européen devra être améliorée grâce aux technologies numériques** qui permettent un meilleur suivi et de lutter contre le dumping environnemental, social et fiscal.

Enfin, **l'accès à l'Union européenne des produits ne satisfaisant pas aux normes communautaires sanitaires, environnementales mais également sociales devra être interdit.**

14. ACCOMPAGNER LES MUTATIONS DU MONDE AGRICOLE

Les exploitations de taille intermédiaire ont été les grandes perdantes des évolutions agricoles des dernières années, alors qu'elles maintenaient une logique de production conventionnelle grâce à la PAC. Elles sont, aujourd'hui, victimes de la concurrence extra – mais également intra – communautaire et peinent à réussir leurs reconversions vers des filières de production alternatives.

Trop bureaucratique, trop sourcilleuse sur le respect des règles que sur les résultats, la PAC ne remplit plus sa mission de préserver et développer l'agriculture européenne. **La PAC doit être intégralement réformée de manière courageuse et intelligente en s'appuyant sur des objectifs précis de qualité et de productions génératrices de valeur ajoutée.**

La PAC devra également soutenir l'investissement et l'innovation dans le domaine agricole ainsi que l'agriculture de précision. L'agriculture européenne doit viser aussi bien l'autosuffisance que la qualité dans l'export de produits différenciés à forte valeur ajoutée.

L'Europe doit également **faciliter la transition agro-écologique** par une politique d'aide ciblée : **les recettes des taxes environnementales doivent être affectées au secteur agricole** afin de favoriser de meilleures pratiques.

15. FAIRE DE L'ENVIRONNEMENT UNE URGENCE PRIORITAIRE EUROPÉENNE

La transition climatique doit être pensée à l'échelle européenne et nous devons adoptons une **approche positive et volontariste de la transition énergétique** en donnant un réel élan à toutes les initiatives tournées vers la croissance verte.

La qualité de l'air, les changements climatiques, les ressources en eau, comme les pollutions ne connaissent pas les frontières. C'est donc à l'échelle continentale que nous devons développer une politique environnementale efficace aussi pour les actions immédiates que pour la recherche en amont. **L'Environnement doit être un nouveau pilier d'une politique européenne commune.**

Pour y parvenir, nous proposons que **les financements destinés à la lutte contre le changement climatique puissent être exclus des critères de déficit et de dette publics de Maastricht**, dans certaines limites et dans des conditions précises.

Le ralentissement de la production d'énergies fossiles, y compris nucléaire, a fait augmenter l'importation d'énergie. En 2016, l'Union européenne a importé plus de la moitié (53,6%) de l'énergie qu'elle a consommée pour un coût d'environ 400 milliards d'euros. **Pour garantir notre souveraineté énergétique, nous avons besoin d'une politique énergétique commune.**

Cela passe en premier lieu par une meilleure utilisation des sources d'énergie de l'Union qui s'appuie sur une diversification des énergies et des sources d'approvisionnement. Nous devons **mettre en œuvre un plan de coordination énergétique européen.**

Tout en accélérant l'innovation en matière énergétique propre, il faut **assouplir les barrières techniques ou réglementaires pour que les sources d'énergie circulent plus librement et qu'il y ait moins de disparités entre les États.** Les réseaux électriques et les gazoducs qui ont été construits à l'échelle nationale souffrent de nombreuses difficultés d'interconnexions transfrontalières qui entravent les capacités européennes à avancer vers une plus grande souveraineté énergétique.

Le prix du carbone étant devenu très bas, nous devons également mettre en place une **taxe carbone aux frontières européennes qui pèserait sur les importations issues**

d'industries polluantes afin qu'il y ait une plus grande équité entre les producteurs européens respectueux de normes environnementales et leurs concurrents.

Dans cet esprit, **nous souhaitons la suppression de toute aide aux énergies carbonées.**

L'Europe doit aussi **franchir un palier dans la gestion des déchets** en mettant en œuvre des politiques communes de tri, de recyclage, de traitement et de lutte contre le gaspillage.

Enfin, de nombreux espèces et sites naturels sont menacés. **Nous devons préserver la biodiversité en gérant mieux le réseau Natura 2000.** Les autorités ont besoin d'une meilleure coordination mais également d'indicateurs de performance.

16. DÉVELOPPER DES TRANSPORTS MODERNES ET DÉCARBONÉS

Nous voulons de **véritables réseaux transeuropéens de transport** dignes du XXI^e siècle : **durables et intelligents**.

Pour cela, nous devons avancer dans la création d'un espace européen de transport en poursuivant la libéralisation du secteur et en travaillant sur **une meilleure interconnexion des différents modes de transport et en favorisant le transport décarboné en soutenant la recherche et le développement** dans ce secteur (batteries, filière hydrogène, biocarburants etc.).

Nous devons réformer sans délai le ferroviaire.

En 2018, dix ans après le premier paquet ferroviaire, les améliorations apportées contre le déclin du rail sont très contrastées et n'ont pas permis la nécessaire modernisation du réseau : entre 1996 et 2008, la part du fret ferroviaire a décru de près de 2% pour se fixer à 11% tandis que la part du fret routier a augmenté de 42% à

46%, alors même que le transport de marchandise a progressé, sans discontinuité d'environ 2,3% chaque année.

Les services ferroviaires transnationaux se heurtent toujours à de nombreux obstacles techniques, juridiques et politiques. Les divergences entre réglementations nationales restent trop fortes et participent au retard du premier paquet ferroviaire.

Les États membres n'investissent pas autant qu'ils le devraient dans l'infrastructure ferroviaire, alors que c'est un levier de compétitivité du secteur. Trop d'États ont, en effet, privilégié le soutien à la route alors même que le rail devenait vétuste.

Nous devons **promouvoir l'investissement dans le développement et l'entretien des infrastructures ferroviaires**.

La législation doit être modernisée en supprimant les dispositions obsolètes et en insérant de nouvelles dispositions qui correspondent mieux au fonctionnement du marché actuel : sur les nouveaux entrants, sur la détention partielle de l'infrastructure par les États etc.

Le secteur du rail doit être revitalisé et rendu plus compétitif vis-à-vis des autres modes de transport en réduisant les coûts administratifs.

Nous devons également **désenclaver le Réseau transeuropéen de transport (RTE-T) en revoyant son découpage afin de garantir la cohésion territoriale de l'Europe**. La prochaine révision du RTE6T prévue pour 2023 devra intégrer l'objectif prioritaire de désenclavement des régions périphériques. Le RTE-T doit devenir un instrument de cohésion territoriale au sein de l'Union et non plus un outil au service des axes existants et souvent pérennes.

17. BÂTIR UNE STRATÉGIE DE CO-CROISSANCE ENTRE L'EUROPE ET L'AFRIQUE

Le regard européen sur l'Afrique doit enfin changer pour la regarder comme la chance formidable de co-développement qu'elle représente pour nos deux continents.

Son développement passe par **l'accès à une énergie indispensable et facilement renouvelable**. Les valeurs humanistes de l'Union, notre histoire commune avec ce continent que partagent la plupart des nations européennes, nos intérêts stratégiques et notre potentiel de croissance économique font un devoir à l'Union européenne d'en faire une politique prioritaire.

L'Europe doit refonder le cadre de sa coopération avec l'Afrique. L'accord de Cotonou signé en 2000 repose sur trois piliers : les relations commerciales, la coopération au développement et le dialogue politique. Notre partenariat s'essouffle parce que nous n'avons pas su, réciproquement, sortir de notre histoire commune et prendre en compte le nouveau contexte géopolitique et économique de ce continent.

D'ici 2050, la population africaine aura doublé pour atteindre 2,4 milliards d'habitants.

Il s'agit d'autant d'opportunités intellectuelles, académiques et économiques.

La Chine investit massivement sur l'ensemble de ce continent en ayant compris, bien avant nous, l'enjeu de croissance derrière ces ressources. En concurrence également avec l'Inde, les États-Unis et la Russie qui ont déjà posé les jalons de leur influence, l'Europe ne peut plus rester absente de ce continent de l'avenir.

Nous devons rompre avec les schémas des politiques d'aide financière hérités de l'époque coloniale pour **privilégier l'esprit du plan Marshall entre les frères alliés américains et européens pour refonder une politique de développement commune et profitable aux deux rives de la Méditerranée**.

Pour être performante, **cette nouvelle politique de développement doit cibler en priorité l'éducation**. C'est l'éducation qui permettra aux Africains de s'émanciper, de créer des compétences et de l'activité économique.

Pour encourager cette émergence intellectuelle, active et au cœur de l'excellence mondiale, nous devons **favoriser les jumelages entre les universités africaines et européennes** afin de partager nos compétences et nos savoir-faire.

A titre d'exemple, la production totale d'énergie du continent africain est inférieure et celle de l'Espagne. L'Afrique ne peut réussir son développement si elle est l'unique région du globe où le nombre de personnes privées d'accès à l'électricité augmente. **Les partenariats public-privé doivent être développés afin d'encourager de grands projets comme l'électrification du continent, la création de points d'eau ou la modernisation des infrastructures.**

La **révolution numérique de l'Afrique** est également un enjeu majeur. Les États et les Fonds ont trop tendance à privilégier les grands projets d'infrastructures physiques.

Nous devons donc changer ce modèle de coopération en instituant un **partenariat ambitieux axé sur des enjeux prioritaires : les migrations, la démocratie, la paix, des relations commerciales équitables, les conflits miniers, la lutte contre le terrorisme et l'insécurité, l'accès des femmes et des jeunes au marché du travail.**